

JANVIER

2 0 1 0

Numéro : 04

Actualités – Tourtour

Lettre d'information de l'Equipe municipale

Recensement de la population à Tourtour

Le recensement sur la commune se déroulera du 21 janvier au 20 février 2010. Vous allez recevoir la visite de nos agents recenseurs que vous connaissez. Magali et Florence vont se présenter à votre domicile. Merci de leur réserver le meilleur accueil. **Votre participation s'avère obligatoire et est essentielle.**

Directeur de publication :

Pierre Jugy.

Rédactrice :

Patricia Coste.

Comité de rédaction :

Pierre Jugy, Patricia Coste, Olivier Revelli, Marc Lavergne.

Pour toute correspondance :

Mairie de TOURTOUR Château Rasphélis 83690 TOURTOUR
Tél. : 04 98 10 25 25
Fax. : 04 98 10 25 26
accueil@mairietourtour.com

Edito

Chères Tourtouraines, Chers Tourtourains,

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2010. Malgré la crise qui secoue durement notre économie et le quotidien de beaucoup d'entre nous, j'espère que cette année apportera quelques bonnes nouvelles pour tous ceux qui habitent notre village. Au niveau de la commune, nous faisons le maximum pour que chacun bénéficie des meilleures conditions de vie à Tourtour.

Cependant, j'ai conscience que parmi nous, certains traversent de réelles difficultés personnelles ou professionnelles et méritent une attention particulière. Pour les élus du conseil municipal, l'année 2010 sera comme 2009, une année de mobilisation totale dans tous les projets de la commune et dans toutes les actions à votre service.

D'ailleurs, en 2009, nous étions tous tellement engagés dans l'action que nous n'avons pas pris le temps de vous informer de tout ce que nous faisons avec « Actualités Tourtour ». Heureusement, notre quotidien régional Var Matin nous a avantageusement remplacés et n'a jamais autant parlé de Tourtour que depuis quelques mois.

Nous avons voulu ouvrir Tourtour à des partenariats et des actions collectives en renouant le dialogue avec ceux qui veulent que Tourtour s'anime et rayonne pendant nos 4 saisons.

Bien sûr, il a aussi fallu s'organiser différemment. Nous avons dû insuffler un nouvel esprit d'équipe avec des objectifs et des résultats pour chacun, qu'il soit élu ou employé communal.

Pour cela, nous nous sommes tous rendus disponibles du 1^{er} au dernier jour de l'année, pour faire avancer les projets communaux, soutenir les initiatives des associations, développer notre activité économique et gérer les crises, petites ou grandes, tout en gardant notre porte ouverte pour chacun d'entre vous.

C'est pour cette raison qu'aujourd'hui le dialogue est permanent. D'ailleurs, vous êtes nombreux à l'avoir compris et à ne jamais hésiter à venir rencontrer le maire ou les adjoints dès qu'un sujet vous interpelle.

L'année 2010 s'ouvre avec des chantiers qui se terminent et d'autres qui débutent. Ce numéro d'Actualités Tourtour vous dresse un premier état des lieux de plusieurs projets importants qui vont nous occuper pour les deux prochaines années.

Le prochain numéro vous présentera les actions d'aménagements de la commune, d'animation et de tourisme débutée en 2009 et qui vont prendre de l'ampleur en 2010. Notre travail d'équipe commence à porter ses fruits, c'est pourquoi il est de notre devoir de ne pas ralentir le rythme et de continuer à nous engager avec passion pour notre beau village dans le ciel.

Amicalement

Pierre Jugy
Le Maire

Les œuvres et le jardin Annabelle et Bernard Buffet

Au printemps dernier, l'équipe municipale a décidé de mettre en valeur les deux sculptures réalisées par Bernard Buffet et offertes par Annabelle Buffet à la commune, il y a bientôt dix ans.



Le papillon de Bernard Buffet



Le singe de Bernard Buffet



Le Clown de Bernard Buffet



La cascade de Tourtour

Depuis le printemps, ces deux sculptures sont installées sur l'esplanade de la mairie afin que les habitants et les touristes puissent les apprécier. C'est l'Association des amis de Bernard Buffet présidée par Alain Vagh, avec la participation de Jean-Louis Croquet et de Nicolas Buffet, le fils de Bernard et Annabelle Buffet, qui a intégralement pris en charge le déplacement de ces imposantes œuvres.

Cela a nécessité l'intervention de professionnels pour leur déplacement et leur installation. Elles font l'objet d'un très grand attrait touristique profitable à l'animation du village. En septembre 2009, le maire a proposé que le Conseil municipal nomme le jardin public, « place Annabelle et Bernard Buffet ».

Cette proposition a été retenue et l'inauguration est prévue cet été à l'occasion d'un grand concert qui sera donné à Tourtour par Nicolas Buffet et son orchestre. Il avait accepté de modifier son planning de concert pour venir se produire à Tourtour, en hommage à l'action de la municipalité pour ses parents.

L'intercommunalité, un chantier de longue haleine !

L'adhésion de Tourtour à la Communauté d'Agglomération Dracénoise (CAD) est maintenant actée. Avant que l'intercommunalité devienne obligatoire pour toutes les communes, l'équipe municipale a pris les devants afin d'évaluer les différentes possibilités de partenariat avec les intercommunalités déjà existantes ou en cours de création. Le maire et ses adjoints ont très rapidement jugé que la seule communauté d'agglomération « naturelle » pour Tourtour et pour ses habitants serait celle de Draguignan. Il faut reconnaître qu'elle correspond au bassin de vie de la très grande majorité des tourtourains.

Dans les autres communes du canton, c'est la même réflexion qui prévaut et notamment à Salernes qui souhaite ardemment rentrer dans la CAD. L'un des précédents conseils municipaux de Tourtour avait déjà fait l'objet d'un débat et d'une validation de cette orientation vers la CAD. Le maire et ses adjoints ont alors été mandatés pour négocier une adhésion dans les meilleures conditions avec pour règle essentielle que notre village conserve toujours son originalité et son caractère de village provençal.

Les discussions sont très engagées en vue d'un partage clair des compétences, certaines faisant l'objet d'un transfert à la CAD et d'autres étant maintenues sous l'autorité communale. Le président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise, Olivier Audibert-Troin est très enthousiaste à l'idée d'accueillir Tourtour qui sera le fleuron touristique de la Dracénie.

Pour des raisons administratives et budgétaires, l'adhésion effective devrait avoir lieu au 1^{er} janvier 2011. D'ici là, la commune va être associée aux travaux de la CAD et les transferts de compétences seront finalisés.

Pour Pierre Jugy et ses adjoints, c'est une étape très importante pour Tourtour qui devrait augmenter les capacités d'actions de l'équipe municipale. Il faut reconnaître que la bataille au quotidien pour rendre la vie des tourtourains plus agréable se fait avec de faibles moyens financiers.

Le plan local d'urbanisme (PLU), une action longue mais indispensable



La Députée et le Président du Conseil Général du Var à Tourtour



Promotion chez les pompiers

Le conseil municipal vient de voter l'enveloppe budgétaire pour utiliser les services d'un cabinet spécialisé afin d'établir la première carte qui permettra la visualisation des projets de la mairie.

Parallèlement, les différentes zones seront définies sur la base des contraintes réglementaires déjà très lourdes et des besoins économiques du village. Nous ferons cela en tenant compte de la loi Montagne qui réduit considérablement les possibilités de développement.

A partir des obligations légales et des souhaits de l'équipe municipale, la concertation sera officiellement ouverte d'ici à la fin de l'année à l'attention de tous les habitants.

Toutefois, Pierre Jugy et ses adjoints souhaitent que la transparence soit totale car le PLU concerne la majorité d'entre nous. C'est pourquoi il sera organisé des réunions publiques afin de pouvoir prendre en considération l'ensemble des demandes des tourtourains au fur et à mesure de l'avancement des études.

Entre l'application de la loi Montagne, les contraintes liées aux feux de forêts, Natura 2000 et les nouvelles mesures environnementales, les marges de manœuvres sont de plus en plus restreintes pour construire à Tourtour. Dans le cadre de la réglementation actuelle, il n'y a quasiment plus de zones constructibles. Les seules perspectives qui s'offrent encore à l'équipe municipale sont l'implantation de hameaux, avec de réelles contraintes d'aménagements

Des Préfets qui viennent enfin à Tourtour



[Pianniste Russe virtuose
Elena Rozanova

Pendant de nombreuses années, les préfets du Var qui se sont succédés ont oublié que Tourtour était un village unique qui, malgré sa petite taille, méritait une attention toute particulière de la part des représentants de l'Etat.

Dès son élection en 2008, la nouvelle équipe municipale a souhaité que le préfet et la sous préfète viennent à Tourtour régulièrement pour dialoguer avec la municipalité et mieux connaître nos problèmes et nos projets.

Avec beaucoup de conviction et d'obstination, le maire a réussi à organiser plusieurs réunions de travail à Tourtour avec le Préfet au cours du premier semestre 2009. Dès l'arrivée du nouveau préfet du Var, Hugues Parant, en juillet dernier, Pierre Jugy a repris son « bâton de berger » et obtenu qu'une première rencontre ait lieu à Tourtour afin que le représentant de l'Etat se rende compte de la réalité de notre village.

Cet entretien a même été suivi d'une réunion de travail avec tous les élus du canton. Tourtour reprend progressivement sa place et son rôle dans les négociations entre les communes du Haut Var, le Conseil Général et l'Etat.

Ces rencontres font l'objet d'une étroite collaboration avec la sous préfète de l'arrondissement de Draguignan, Corinne Orzechowski. Elle suit les dossiers tourtourains avec un réel dynamisme, une grande ouverture d'esprit et beaucoup de professionnalisme. Elle est déjà venue à plusieurs reprises à Tourtour.



Le nouveau projet du hameau de Beauvezet

Tourtour en fête



Nos ruelles



Le 14 juillet 2009



Noël des enfants



Un goupil provençal



La roue du moulin à huile

Le projet a déjà fait couler beaucoup d'encre au cours des deux derniers mandats. C'est pourquoi il a été pris à bras le corps par la nouvelle équipe municipale.

Au cours de la campagne électorale, des engagements ont été pris pour mettre en œuvre ce projet qui correspond à un réel besoin d'offrir à des couples de jeunes actifs une possibilité de se loger à Tourtour.

Cependant, le Maire a immédiatement souhaité remettre à plat le projet précédent après avoir pris connaissance des termes du contrat qui liait la mairie à la société Gambetta en charge de la construction des logements.

Après avoir constaté qu'il n'était pas prévu que le promoteur contribue au financement des installations collectives de sports et de loisirs sur le site, le Maire a engagé une difficile négociation pour rompre le contrat signé par l'ancienne municipalité.

La motivation de Pierre Jugy était d'autant plus forte que le projet initial ne correspondait plus à une vision moderne d'intégration architecturale et environnementale.

La société Gambetta a accepté après de nombreuses négociations les requêtes de la nouvelle équipe municipale. Cette procédure assez longue a retardé la consultation des différents promoteurs susceptibles de travailler sur un nouveau projet totalement revu et corrigé pour tenir compte des demandes d'aménagements collectifs et d'une réelle intégration des nouvelles constructions de haute qualité environnementale.

Sur les 5 promoteurs consultés, une proposition a été retenue, elle répond à l'intégralité du cahier des charges souhaité par la mairie. La société se nomme France Confort et se présente comme le numéro 1 français pour la construction de maisons traditionnelles.

Lors du dernier conseil municipal un projet a été présenté. C'est une initiative communale et le maire souhaite que la municipalité ait son mot à dire à toutes les étapes de la création de ce hameau qui sera géré en copropriété. Le projet comprendra une quarantaine de villas d'une surface de 90 à 130 m². Il intégrera aussi des logements collectifs afin de disposer de logements locatifs pour les jeunes couples ou les familles.

Tout le projet et le détail de la qualité architecturale des maisons fera l'objet d'une présentation à l'ensemble des habitants avec des maquettes, dans une salle destinée à cet effet.

Dans le cadre de l'accession à la propriété, de nouvelles mesures gouvernementales ont été mises en place, comme le « Pass Foncier ». Il permettra aux familles à revenu modeste de différer le remboursement de la valeur du terrain.

Ce projet engage le promoteur à une rétrocession d'équipement collectif pour l'ensemble de la population.

Cela concernera l'intégralité de la remise aux normes de la bergerie qui aurait engendré des dépenses considérables pour le budget communal, afin d'accueillir du public.

En prenant en charge le coût du réaménagement, France Confort permettra à la commune de bénéficier d'une maison des associations, de salles de danse et d'une salle de réception d'une capacité de plus de 200 personnes pour des réunions ou des mariages. Bien sûr, des parkings nécessaires à ces activités seront aménagés.

Parallèlement, les locaux des diabolins feront l'objet d'un agrandissement et d'une rénovation de façon à accueillir dans de meilleures conditions les enfants et adolescents pour les activités extra scolaires. Un terrain multi sports sera aussi aménagé pour que nos jeunes puissent s'entraîner ou simplement s'amuser dans de bonnes conditions.